

Observatoire de la biologie de synthèse
8 mars 2012

COMPTE RENDU

1) Le rôle de l'Observatoire de la biologie de synthèse

L'activité de l'Observatoire de la biologie de synthèse (OBS) s'inscrit dans une dynamique plus large de création de lien entre les sciences et la société, d'implication des citoyens dans la définition des choix scientifiques et techniques.

La biologie de synthèse (BS) est certes une discipline émergente mais elle n'est pas déconnectée de l'histoire des sciences du vivant, au contraire, elle s'inscrit dans un continuum à prendre en compte dans les travaux de l'OBS.

Un élément fait consensus : la récente création de l'OBS s'inscrit dans une réelle fenêtre d'opportunité qui doit permettre de développer une approche *a priori* de la biologie de synthèse. Cela afin de préparer le débat citoyen sur ce sujet et d'éviter les écueils rencontrés précédemment.

Deux questions essentielles faisant débat se dessinent rapidement au cours des discussions :

- la question du rôle même de l'OBS et de son champ d'activité
- la décision d'adopter ou pas une définition de la biologie de synthèse

▪ ***Le rôle de l'Observatoire de la biologie de synthèse***

Il semble acquis que le rôle d'un observatoire, et par là-même de l'OBS, est en premier lieu de réunir l'information existante sur un sujet donné et de fournir une cartographie des activités menées, des acteurs impliqués et des sensibilités exprimées dans le domaine étudié.

La question de savoir si cet observatoire doit aller au-delà de ce rôle, notamment en restituant les questionnements posés par l'émergence de la BS ou en menant une réflexion prospective sur l'évolution de la BS, est plus difficile à trancher.

La cartographie des activités et acteurs de la BS est une des missions de l'OBS.

Cette cartographie sera dans un premier temps circonscrite à la France, il est cependant indispensable qu'elle soit assortie d'un regard comparatif sur ce qui se passe au niveau international.

Toutefois, si cette activité de référencement est à la base de la mission de l'OBS, elle n'est pas suffisante.

Dans une perspective de débat citoyen, il est nécessaire de fournir au public outre les informations scientifiques et d'actualité concernant la nature de la biologie de synthèse et les possibilités qu'elle représente, un état des lieux des questionnements (éthiques, sociaux, environnementaux, sanitaires, sécuritaires, en termes de gouvernance et de propriété intellectuelle ...) soulevés par l'émergence de cette discipline. En outre, au nom de ces questionnements, il est aussi important de se demander si la BS est la seule réponse à fournir pour répondre aux grands enjeux de notre temps.

Il apparaît que les attentes exprimées quant au rôle de l'OBS ne sont absolument pas incompatibles. L'OBS doit être un outil utile au service d'un public large et varié.

Pour résumer.

L'OBS doit être un lieu de regroupement de l'information sur la BS et des questionnements que son émergence/développement soulève. Il doit ainsi permettre de mieux définir cette discipline et de débattre de ses enjeux.

▪ ***L'adoption d'une définition de la biologie de synthèse***

L'opportunité (ou non) de poser en préalable une définition a fait l'objet de discussions.

L'objet d'étude de l'OBS étant la biologie de synthèse (BS), il est essentiel de se poser la question de sa définition.

Sur ce sujet, deux tendances se font jour au cours des discussions :

- L'opposition à l'adoption d'une définition d'une discipline scientifique en construction, dont les frontières sont encore mouvantes : cette définition pourrait être trop restrictive et ne pas couvrir tout le champ des objets de la BS.
- La nécessaire adoption d'une définition de la BS à travers ses objets. Dans cette deuxième tendance, deux courants se dégagent :
 - o La volonté de définir précisément les objets de la BS., condition *sine qua non* à la tenue de débats de qualité et pré requis à un cadre réglementaire adapté, sans lequel l'évaluation et la régulation sont impossibles.
 - o La vision itérative de l'identification des objets de la BS, qui considère que l'évolution couplée de la discipline et des travaux de l'OBS va permettre l'identification progressive de nouveaux objets à prendre en compte.

En revanche, il est admis que la définition de la BS n'est pas figée et qu'elle est au cœur du débat. Le caractère itératif de la démarche d'ensemble est en effet essentiel, pour une discipline en émergence. Ne pas définir la BS – quelque soit l'angle adopté – entraînerait l'impossibilité d'établir un recensement, aussi bien des activités que des acteurs de cette discipline. S'il est difficile, à ce stade, de définir l'exhaustivité des champs de BS, la définition des objets est sans doute possible (d'où la possibilité de définir un cadre réglementaire opérationnel).

2) Le rôle du Conseil d'orientation

Le Conseil d'orientation de l'OBS doit notamment déterminer le cahier des charges de l'OBS ainsi que, sur la base des rapports IFRIS et SNRI, la démarche à suivre dans la poursuite de ces objectifs.

Par sa composition, il se veut pluraliste et représentatif de toutes les sensibilités et parties prenantes sur le sujet de la biologie de synthèse.

Ses membres tous invités à participer aux travaux de l'OBS pour leurs compétences et leurs expertises seront également mis à contribution pour fournir à l'OBS les informations et la matière première nécessaires à son activité.

Le Conseil d'orientation n'aura pas d'interaction directe avec le groupe interministériel en cours de constitution et qui sera bientôt réuni pour enclencher une circulation de l'information sur les sujets de la BS. Les éventuelles questions du groupe interministériel seront transmises au conseil d'orientation.

3) Le site internet : un outil d'action

Le site internet sera un des outils développés par l'OBS pour mener à bien ses missions.

Il devra, de manière interactive, être un lieu de recensement des activités, acteurs, ressources (rapports, publications, ...), évènements dans le domaine de la BS, ainsi qu'une plate-forme abordant les questionnements inhérents au développement de cette discipline.

Le site internet de L'OBS doit également jouer un rôle de facilitateur de l'auto-identification des acteurs de la BS.

Ce site doit s'adresser à tous les publics, avec la possibilité d'être utile à tous. A cette fin, il pourrait offrir des accès différenciés pour préparer l'entrée de chaque public sur le site et ainsi leur offrir un accès rapide à l'information susceptible de les concerner/intéresser directement, mais sans les empêcher de naviguer sur l'ensemble du site.

Le contenu du site doit être alimenté grâce aux contributions des membres du Conseil d'orientation.

Ce site est un outil qui permettra de préparer le forum.